

VIE ASSOCIATIVE
PLG/AN

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 24 MAI 2007

DÉLIBÉRATION

OBJET : Demande de subvention de la Ligue de l'Enseignement du Morbihan

Depuis 2005, le service pénitentiaire d'insertion et de probation du Morbihan (SPIP 56) a externalisé la programmation des activités socioculturelles du centre pénitentiaire de Ploemeur et l'a confiée au service culturel de la ligue de l'enseignement du Morbihan.

Les activités proposées permettent à de nombreux détenus de bénéficier d'un accès à la culture et à l'expression le temps de leur détention. Elles œuvrent également pour leur réinsertion dans la société.

Les arts plastiques, les sciences, la lecture, la musique... font partie intégrante des actions programmées.

Afin d'assurer un suivi des projets entrepris, le centre pénitentiaire a mis en place un comité de pilotage dans lequel la ville de Ploemeur est représentée par François Mersch.

La ligue de l'enseignement du Morbihan souhaite bénéficier du soutien financier de la ville de Ploemeur à hauteur de 1000 € pour mener à bien l'ensemble des activités.

D'autres collectivités territoriales sont également sollicitées telles que la région Bretagne, le département du Morbihan, les villes de Lorient, Lanester et Hennebont. Des services déconcentrés de l'État (la DRAC, la DDJS) participent également au financement des projets. Il est à noter que 65 % du budget nécessaire est apporté par l'administration pénitentiaire.

Le Conseil Municipal, vu l'avis favorable des commissions « Enfance, Jeunesse, Éducation, Sport, Culture, Vie Associative, Prévention et Insertion », et « Finances, Ressources Humaines, Administration Générale », après en avoir délibéré,

- APPROUVE le versement d'une subvention de 1 000 € à la Ligue de l'Enseignement du Morbihan.

Délibération adoptée à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Pour le Maire,
L'Adjointe déléguée à la Vie Associative

Annie LE SQUER